

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPETITION

APPLICABLE POUR 2021

Du 01 janvier au 31 décembre

DATE LIMITE : POUR LES DEMANDES DE LABELS
30 JUIN 2020



PARTENAIRES PRINCIPAUX

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPETITION

SOMMAIRE

- 1 5 BONNES RAISONS POUR FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL
- 2 LES ENGAGEMENTS
- 3 RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES
- 4 DÉFINITION DE LA MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION
- 5 CRITÈRES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES LABELS MNC
- 6 CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MNC NATURE (code 010)
- 7 RÈGLEMENT À RESPECTER PAR LES MARCHEURS MNC NATURE
- 8 CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MNC CIRCUIT (code 013)
- 9 RÈGLEMENT À RESPECTER PAR LES MARCHEURS MNC CIRCUIT
- 10 SUSPENSION ANNULATION LABELS MNC
- 11 CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MARCHE NORDIQUE
- 12 RÔLE DU CLUB SUPPORT
- 13 TARIFS DES DROITS À LABEL
- 14 PROCÉDURE DE DEMANDE DE LABEL



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

5 BONNES RAISONS POUR FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL



VALORISEZ VOTRE MARCHE EN AFFICHANT LE LABEL

- signifie que vous avez fait l'objet d'un rapport rigoureux par un juge arbitre FFA et les commissions d'experts de la FFA. Il démontre vos capacités, votre professionnalisme et prouve votre engagement en faveur de la qualité, la sécurité, la convivialité.

INSCRIVEZ VOTRE MARCHE DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRES

- Le label est décliné en 2 niveaux : Régional et National. Les différents niveaux peuvent être atteints en fonction du degré d'investissement de l'organisateur dans les engagements du Label et de la satisfaction des juges arbitres, évaluée grâce au rapport d'arbitrage.

SOYEZ PRÉSENTS SUR LE CALENDRIER OFFICIEL DES MARCHES À LABEL FFA

- La FFA met à la disposition sur www.athle.fr le calendrier officiel des marches labellisées.
- Vous pouvez intégrer le challenge Marche Nordique Tour (MNT).
- Votre épreuve sera qualificative pour les Championnats de France.

BÉNÉFICIEZ DE LA RECONNAISSANCE DU LABEL

- La FFA communique auprès des collectivités, des médias spécialisés et travaille à la reconnaissance du Label.

UN SERVICE ESSENTIEL POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

- Des outils simples et complets pour la gestion des inscriptions, des résultats...



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

2 | LES ENGAGEMENTS

Au travers du label FFA, les organisateurs prouvent leur respect des engagements dans les domaines de

LA QUALITÉ

Des services de qualité avec un village Marcheurs, des zones de ravitaillements, des navettes, des douches, des vestiaires, des consignes, un road book...

LA SÉCURITÉ

Un dispositif médical avec des moyens humains et matériels (médecins urgentistes, médecin du sport, secouristes, infirmiers, kinés, podologues, véhicules.....) et de sécurité en conformité avec la réglementation ainsi que des signaleurs, des aiguilleurs, un balisage du parcours...

LA CONVIVIALITÉ

Des volontaires accueillants et disponibles, des animations, des lots et cadeaux pour tous les participants...

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Des actions en faveur de **pratiques éco-responsables** dans l'organisation, dans la gestion et l'utilisation des équipements sportifs et des lieux de pratique : éco-mobilité dans les transports, limitation de la consommation des ressources, réduction des déchets, achats responsables, éco-communication...



PARTENAIRES PRINCIPAUX

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

3 | RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Réglementation des manifestations Running
- Manuel pratique de l'organisateur



J'AIMECOURIR.FR



J'AIMECOURIR.FR



Lien du site FFA :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=1345>



4 | DÉFINITION DE LA MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

Les organisateurs peuvent prétendre aux Labels Régionaux ou Nationaux.

L'attribution d'un Label FFA pour une année, n'implique pas sa reconduction systématique sur l'année suivante.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives.

La Marche Nordique en Compétition reprend l'intégralité des gestes fondamentaux caractérisant cette discipline et enseignée comme telle dans les clubs FFA en Loisir et Forme Santé.

L'utilisation de bâtons « marche nordique » est obligatoire.

Elle consiste à propulser le corps en marche à l'aide de bâtons sur lesquels l'athlète exerce une poussée à leur impact au sol.

A chaque instant, on doit avoir un pied et un bâton en contact avec le sol, le bras et la jambe doivent toujours être en opposition.

Le pas de course est interdit.

Amplitude du geste : La main et le coude du bras d'attaque doivent passer devant le buste puis derrière la fesse en fin de poussée. Le pied qui avance doit attaquer le sol avec le talon. Le pas-glissé qui consiste à allonger au maximum la foulée en attaquant par la plante du pied est pénalisé.

La jambe d'attaque ne doit pas être tendue lors de son passage à la verticale du bassin.

Alignement articulaire obligatoire : Pied, genou, bassin, épaule et tête doivent être alignés en fin de propulsion. L'abaissement du centre de gravité provoqué par le fléchissement exagéré des genoux est pénalisé.



5 | CRITÈRES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES LABELS MNC

Qui attribue le Label FFA MNC et selon quelles modalités ?

La Commission Nationale de Marche (CNM) est responsable de la procédure d'attribution des Labels Nationaux Marche Nordique Compétition..

La décision finale appartient au Bureau Fédéral de la Fédération Française d'Athlétisme.

La procédure d'attribution se déroule en 4 étapes :

1. Candidature de l'organisateur sur Calorg et envoi à la CRM ou à la Ligue avec la fiche compétition éditée à partir de Calorg et des modalités de règlement financier.
2. Analyse et proposition de la Commission Régionale de Marche (CRM) après l'audit effectué en N-1 par l'officiel MNC.
3. Analyse et proposition par la CNM de l'attribution des Labels FFA.
4. Décision finale du Bureau Fédéral.



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

6 CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MNC NATURE Code Calorg 010

Approfondissement de la discipline

L'organisateur devra programmer les actions suivantes de Marche Nordique :

- Initiation à la marche nordique (non obligatoire mais préconisée) Code Calorg 009
- Un ou des parcours adaptés pour une Virée en Marche nordique. Code Calorg 009
- Une épreuve de Marche Nordique en Compétition Nature. Code Calorg 010

Ces actions seront des épreuves distinctes et séparées.

Parcours

Distance minimum de 9 km.

Parcours en boucles ou point à point.

Le parcours peut inclure au maximum 20 % de passage de route goudronnée ou bitumée.

Le ravitaillement solide et liquide (Camelbag / Bidon) est autorisé. Le marcheur pourra se ravitailler tout au long du parcours. L'organisateur pourra installer des points de ravitaillement.

Assistance extérieure interdite hors zone de ravitaillement.

Départ

Le départ se fera en ligne :

1^{er} sas et 2^{ème} sas pour les licenciés FFA selon leur classement.

D'autres sas seront mis en place pour les non-licenciés.

Prévoir une aire de départ d'une largeur idéale de 40 à 50 m suivie d'une ligne droite de 150 m minimum selon le nombre de marcheurs. Elle sera matérialisée par une arche.

En fonction du nombre de marcheurs, possibilité de réaliser les départs Femmes et Hommes séparés ou décalés.

Encadrement

5 à 6 juges répartis sur le parcours en majorité en VTT.

1 juge responsable du PC Marche avec 1 assistant juge.

Les juges de marche seront placés sous l'autorité du chef-juge.

Les Juges seront souverains pour prendre les décisions concernant les pénalités.

Des signaleurs sur le parcours pour assurer la sécurité et l'orientation.



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

7 | RÈGLEMENT A RESPECTER PAR LES MARCHEURS MNC NATURE Code Calorg 010

PÉNALITÉS SOUS FORME DE BOUCLES ET TEMPS

Une boucle de 150 m est prévue pour être utilisée comme « boucle de pénalité ».

Elle sera installée de façon à ce qu'elle jouxte le parcours et se situera entre 150 et 200 mètres de l'arrivée. Elle permettra aux marcheurs d'effectuer leurs éventuelles pénalités.

Une pénalité «TEMPS» de quatre minutes pourra être infligée sur la ligne droite d'arrivée (après la boucle de pénalité).

La pénalité non réalisée sera sanctionnée par une addition de quatre minutes sur le temps global.

Suite à réclamation acceptée sur une pénalité celle-ci sera supprimée par le chef-juge. Un temps d'une minute sera soustrait du temps global.

LES CONCURRENTS DOIVENT :

Pour les licenciés FFA, porter obligatoirement leur maillot de club pour pouvoir participer et être classés.

Porter un dossard à l'avant du maillot qui devra être entièrement visible en permanence.



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

8 CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MNC

Code Calorg 013

Approfondissement de la discipline

L'organisateur devra programmer les actions suivantes de Marche Nordique :

- Initiation à la marche nordique (non obligatoire mais préconisée) **Code Calorg 009**
- Un ou des parcours adaptés pour Marche Nordique Open. **Code Calorg 009**
- Une épreuve de Marche Nordique en Compétition Circuit. **Code Calorg 013**

Ces actions seront des épreuves distinctes et séparées.

Parcours

La distance sera comprise entre 9 et 15 km avec une boucle de pénalité de 150 m.
Le parcours sera composé de 3 boucles minimum et 6 au maximum, mesurant entre 2,5 km et 3,5 km.

Le parcours doit être varié et alterner du plat et du dénivelé raisonnable (préciser le niveau de dénivelé à la demande du label) et dans un cadre nature.

Le parcours peut inclure au maximum 10% de passage sur route goudronnée/bitumée.

Le parcours doit être praticable à vélo, VTT (juges) et accessible aux secours.

Une zone de ravitaillement délimitée (40m) sera disposée sur le parcours, dans laquelle il y aura une table avec les bâtons de recharge.

Départ

Le départ se fera en ligne :

1^{er} sas réservé aux marcheurs Elite. 2^{ème} sas pour les marcheurs licenciés FFA.

Prévoir une aire de départ d'une largeur idéale de 40 à 50 m suivie d'une ligne droite de 150 m minimum selon le nombre de marcheurs. Elle sera matérialisée par une arche.

En fonction du nombre de marcheurs, possibilité de réaliser les départs Femmes et Hommes séparés ou décalés.

Encadrement

8 à 13 juges sur la boucle suivant la longueur de celle-ci.

Le marcheur sera supervisé tout au long du parcours et sur la « boucle de pénalité ».

Les juges seront placés sous l'autorité d'un chef-juge de MNC.

Chaque juge sera accompagné par un assistant.

Des signaleurs sur le parcours pour assurer la sécurité et l'orientation.

Les juges sont souverains pour prendre les décisions concernant les pénalités.

A chaque pénalité le concurrent se verra dans l'obligation d'effectuer un tour de pénalité.

A la 4^{ème} pénalité le marcheur sera disqualifié.



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

9 | RÉGLEMENT A RESPECTER PAR LES MARCHEURS MNC CIRCUIT Code Calorg 013

PÉNALITÉS SOUS FORME DE BOUCLES ET TEMPS

Une boucle de 150 m est prévue pour être utilisée comme « boucle de pénalité ».

Elle sera installée de façon à ce qu'elle jouxte le parcours et se situera entre 150 et 200 mètres de l'arrivée. Elle permettra aux marcheurs d'effectuer leurs éventuelles pénalités.

Une pénalité «TEMPS» de quatre minutes pourra être infligée sur la ligne droite d'arrivée (après la boucle de pénalité).

La pénalité non réalisée sera sanctionnée par une addition de quatre minutes sur le temps global.

Suite à réclamation acceptée sur une pénalité celle-ci sera supprimée par le chef-juge. Un temps d'une minute sera soustrait du temps global.

LES CONCURRENTS DOIVENT :

Porter obligatoirement leur maillot de club pour pouvoir participer et être classés.

Porter deux dossards, un à l'avant et un à l'arrière du maillot qui devront être entièrement visibles en permanence.



10 | SUSPENSION, ANNULATION DES LABELS MNC

La suspension du Label par la FFA

La Commission Nationale de Marche (CNM) est habilitée à suspendre un Label Marche Nordique attribué dans les cas suivants :

- Non respect du règlement
- Force majeure

La décision de suspension sera notifiée à l'organisateur et au club support par tous moyens appropriés.

Demande d'annulation du Label

Un organisateur doit informer la Commission Nationale de Marche et sa CRM, avant le 31 décembre de l'année, de son souhait d'annuler le Label attribué.

Dans ce cas, le montant du Label sera intégralement remboursé par la Ligue dont dépend la compétition.

Seule la CNM est habilitée à traiter cette demande.



GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

11

CRITÈRES ET CONDITIONS DES LABELS MARCHE NORDIQUE

CRITÈRES ET CONDITIONS MINIMALES	NATIONAL	RÉGIONAL
ADMINISTRATIFS		
Structure fédérale FFA (clubs, CDA, Ligue)	requis	requis
Antériorité de l'épreuve	≥ 2 ans dont 1 an régional	≥ 1 an
Accord CRM/Ligue CRR	✓	✓
Accord FFA	✓	✓
SPORTIFS		
Nombre d'arrivants	—	—
Jury FFA*	1 Chef-juge désigné par CNM et 1 Chef-juge désigné par la CRM	1 Chef-juge désigné par la CRM
Composition du jury à envoyer	J-8 à la CNM et CRM(ou Ligue)	J-8 à la CRM(ou Ligue)
Agents sportifs (tableau synthétique à envoyer à CAS@athle.fr)	2 mois après la compétition	—
Rapport d'arbitrage	sous 8 jours après l'épreuve	sous 8 jours après l'épreuve
Prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage (locaux et personnel aux normes fédérales)	✓	✓
Parcours (distance, boucles, départ,...)	Se référer aux règlements MNC	Se référer aux règlements MNC
Informations parcours (cartes, typologie...)	✓	✓
Coach athlétisme ou chef-juge dans la structure organisatrice	1	1
Entraîneurs marche nordique 1er et 2ème degré	✓	✓
Juges ayant la compétence marche nordique	✓	✓
CHRONOMETRAGE ET RESULTATS		
Envoi des résultats au format logica (tnx ou nxt)	Sous 48 h	Sous 48 h
Utilisation des puces télé chronométrie	✓	Recommandé
Loi informatique et liberté (loi du 11 janvier 1978)	✓	✓
ENVIRONNEMENT		
Label agenda 21	✓	✓

* Les frais de déplacement du Chef juge désigné par la CNM seront pris en charge par la FFA.

* Les frais de déplacement du Chef-Juge Régional seront pris en charge par la Ligue.

* Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'organisateur.



12 | RÔLE DU CLUB SUPPORT

Il doit :

- Prendre connaissance du cahier des charges des épreuves à label FFA.
- Etre déclaré comme club FFA de l'organisation dans Calorg.
- Participer à l'organisation et garantir la conformité par rapport à la réglementation FFA.
- Veiller à l'édition des résultats aux normes FFA, à la prise en compte des N° de licences et aux chargements sous 48h des résultats et du jury.

Il s'engage à fournir le jour de l'épreuve, le jury obligatoire composé de :

- 2 chronométreurs
- 1 starter
- 1 juge d'arrivée
- 1 responsable anti-dopage (CAD)
- 3 escortes hommes et 3 escortes femmes (pour le CAD)

La feuille du jury est téléchargeable en suivant le lien :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=1345>

- Aucune personne ne pourra assumer 2 fonctions sauf le starter et le juge arrivée qui pourront être la même personne (sous réserve d'avoir les qualifications nécessaires pour les 2 fonctions).
- Pour les épreuves de Marche Nordique Compétition, les chronométreurs, le starter, le juge arrivée et le délégué anti-dopage seront des officiels FFA.
- Les fonctions de chronométreur, de starter, de juge arrivée peuvent être assurées par un chef-juge Running.

GUIDE DES LABELS

MARCHE NORDIQUE COMPÉTITION

13 | TARIFS DES DROITS À LABEL



MOINS DE 500 ARRIVANTS	DE 500 A 800 ARRIVANTS	PLUS DE 800 ARRIVANTS
300€	500€	800€
LABEL NATIONAL		



MOINS DE 500 ARRIVANTS	DE 500 A 800 ARRIVANTS	PLUS DE 800 ARRIVANTS
150€	250€	400€
LABEL RÉGIONAL		

Une réduction de 50% sera accordée à partir de la 2^{ème} MNC organisée le même jour (la remise sera appliquée à la marche dont les droits sont les plus faibles)



14 PROCÉDURE DE DEMANDE DE LABEL

CALORG

Calendrier des compétitions dédié aux organisateurs

www.athle.fr/calorg



ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME